

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190930-2019_09_30_14-DE



(Finistère)

Landéda, le 23/09/2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Septembre 2019

**Centre technique municipal : concession d'installation de panneaux
photovoltaïques**

RAPPORT N°14/19-07

Dans la définition du projet du centre technique municipal, il est prévu la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du hangar.

Conformément au code de la Commande publique, les collectivités doivent mettre en concurrence les entreprises dans le cadre de la mise à disposition du domaine public.

Je vous propose donc :

- de lancer une consultation pour la concession du domaine public dans le cadre de la mise en place de panneaux photovoltaïques,
- d'autoriser Madame le Maire, au nom et pour le compte de la Commune, à signer tous les actes afférents.

**Délibération du conseil
municipal**

N°14/19-07

Réunion du 30 septembre 2019

**Centre technique municipal : concession d'installation de
panneaux photovoltaïques**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Etaient présents : Christine CHEVALIER, Maire ; David KERLAN, Jean-Luc CATTIN, Cathy LARIDAN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THÉPAUT, Alexandre TRÉGUER, Laurent LE GOFF, adjoints.

Daniel GODEC, Pierre-Louis LE CAM, Philippe MARTIN, Rachel MARZIOU, Solange PELLEN, Isabelle POULLAIN, Christophe CARIOU, Danielle FAVÉ, Céline PRONOST, Hervé LOUARN, Philippe MASQUELIER, Philippe COAT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

- Ronan CORBEL (procuration à Cathy LARIDAN)
- Jean-Pierre GAILLARD (procuration à Christine CHEVALIER)
- Erwan GUIZIOU.

Pierre-Louis LE CAM a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU le rapport de Mme le Maire en date du 23 septembre 2019,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 21 voix pour et une abstention (Philippe MASQUELIER),

M. GODEC Daniel, Rapporteur, entendu,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil municipal décide de lancer une consultation pour la concession du domaine public dans le cadre de la mise en place de panneaux photovoltaïques.

ARTICLE 2 : Le Conseil municipal autorise Madame le Maire, au nom et pour le compte de la Commune, à signer tous les actes afférents.

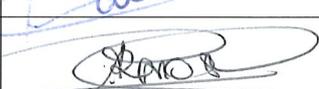
Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190930-2019_09_30_14-DE

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
CATTIN Jean-Luc	
POULNOT - MADEC Anne	
THEPAUT Bernard	
LARIDAN Cathy	
TREGUER Alexandre	
LE GOFF Laurent	
PELLEN Solange	
MARTIN Philippe	
GODEC Daniel	
LE CAM Pierre-Louis	

POULLAIN Isabelle	
CORBEL Ronan	Procuration
GUIZIOU Erwan	Absent
MARZIOU Rachel	
CARIOU Christophe	
GAILLARD Jean-Pierre	Procuration
FAVÉ Danielle	
PRONOST Céline	
LOUARN Hervé	
MASQUELIER Philippe	
COAT Philippe	

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190930-2019_09_30_14-DE